

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Énergie, des Mines et de Développement Durable**  
**Département de l'Énergie et des Mines**  
**Secrétariat général**  
**Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes Informatiques**

**Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales**  
**(PME)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°1/2019/DSI**

**Le 11 Juin 2019 à 10 heures** , il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Bâtiment B, 3<sup>ème</sup> étage, au Département de l'Énergie et des Mines, Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, sis au quartier administratif BP 6208 Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet « Acquisition de fournitures pour matériel informatique destinées au Département de l'Énergie et des Mines à Rabat».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Service des Marchés, 2<sup>ème</sup> étage, Batiment « B » Département de l'Énergie et des Mines, sis au quartier administratif BP 6208 Agdal-Rabat.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma/> .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt mille dirhams (20.000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre-vingt-dix mille cent quarante-quatre Dirhams (990 144,00 Dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27, 29 et 31** du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés, Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Bâtiment B, 2<sup>ème</sup> étage, Département de l'Énergie et des Mines sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat;
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **8** du règlement de Consultation.

